



Interprétariat communautaire Besoin d'un-e interprète?

Appartenances offre aux institutions de la santé, du social et de l'éducation la possibilité de travailler avec des interprètes communautaires.

Un-e interprète communautaire participe aux entretiens entre les professionnel·les de la santé, du social, de l'école et les personnes migrantes, pour rendre possible la compréhension entre interlocuteurs et interlocutrices de langues et de cultures différentes.

Nos interprètes sont des personnes migrantes, formées à l'interprétariat en situation de «dialogue».



Juin 2023



Actuellement, nos 174 interprètes dans tout le canton de Vaud parlent: albanais, allemand, amharique, anglais, anglais pidgin arabe, arménien, azéri, bcs bosniaque/croate/serbe, bengali, bilen, bulgare, chinois cantonais, chinois mandarin, cinghalais, espagnol, farsi/persan/dari, fon, géorgien, grec, harari, hindi, hongrois, italien, japonais, kabyle, kinyarwanda/kirundi, kurde badini, kurde gorani, kurde kurmanji, kurde sorani, lingala, macédonien, macédonien goranski, malinké, mandingue, mina, mongol, népalais, oromo, ourdou, pachtou, pendjabi, peul, polonais, portugais/brésilien, romani, roumain, russe, slovaque, somali, soussou, suisse allemand, tagalog, tamoul, tchèque, thaï, tibétain, tigré, tigrigna, turc, twi, ukrainien, vietnamien, wolof.

Solliciter un-e interprète communautaire pour...

- Etablir et faciliter la compréhension mutuelle.
- Mettre en évidence les malentendus, éviter des conflits.
- Donner accès à vos services et prestations.
- Répondre au droit à être informé et à participer aux décisions.
- Gagner du temps, de l'énergie, de la qualité et... de l'argent.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements et demandes d'interprètes communautaires.

Ligne de conseil et d'assistance :

Tél. 021 341 12 51 ou interpretariat@appartenances.ch

Vous avez besoin d'un-e interprète? Connectez-vous sur :

interpretariat.appartenances.ch

Permanence: lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h à 17h ;
mardi de 10h à 17h.

Avec le soutien du Canton de Vaud et des Communes vaudoises.

Formations

Pour les interprètes et les professionnel·les qui travaillent avec eux, nous organisons des formations continues, des supervisions et une formation d'interprète communautaire reconnue pour l'obtention du certificat suisse et du brevet fédéral.

Interprétariat communautaire

Appartenances
Rue des Terreaux 10
1003 Lausanne
Tél. 021 341 12 50
Fax 021 341 12 52
interpretariat@appartenances.ch

Pour vos dons

CCP 14-373401-8
Mention Interprètes

Pour en savoir plus

www.appartenances.ch